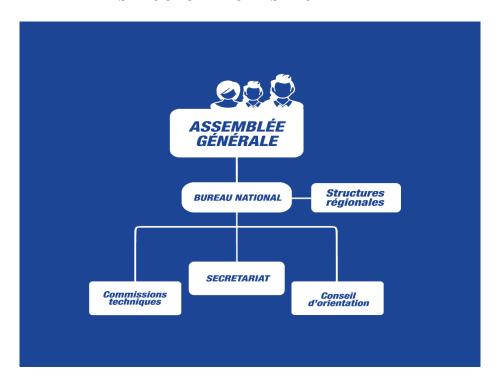


## STRUCTURE DU RÉSEAU MIHARI



NIVEAU DE STRUCTURE	COMPOSITION MEMBRES	TACHES ET RESPONSABILITES
Assemblée générale	Toutes les LMMA membres (décideurs) et ONG (facilitateurs et observateurs)	- Les LMMA prennent toutes les décisions; -Elaboration et validation de Plan de Travail Annuel (PTA); -Organisation de réunion ordinaire et extraordinaire; -Approbation de divers accords; -Elit les membres du bureau national au niveau régional.
Conseil d'orientation	Organisations	-Orientation stratégique du réseau ; -Recherche et développement de partenariat.

Bureau national MIHARI	Représentants des LMMA élus (président national et 4 vice-présidents)	-Lobbying à tous les niveaux ; -Evaluation de la réalisation des LMMA ; -Appui à la gestion des conflits ; -Recherche de partenariat et rapportage au niveau des Services Techniques Déconcentrés (STD) et Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD).
Secrétariat exécutif	Coordination au niveau national	-Mise en œuvre ; -Organisation de tous les évènements nationaux et régionaux ; -En charge de la coordination des bureaux régionaux.
Commissions techniques (ad hoc)	Toute personne ou entité ayant une expertise spécifique (non ponctuelle)	-En fonction des besoins : commission de plaidoyer/lobbying, de résolution des conflits, technique d'interpellation, de renforcement des capacités (leadership), d'accès à la justice, scientifique, de recherche de financement durable, de diffusion de droit et responsabilité et de sécurité en mer,
Structure régionale	Membres de coordination au niveau régional (coordinateur régional, vice-président élu et secrétariat)	-Soutenir le secrétariat exécutif au niveau national; -Facilitation des actions de lobbying et plaidoyer; -Assurer la mise en oeuvre au niveau régional; -Suivi-évaluation de la réalisation au niveau régional.